

L'Eau publique pour tous

Courant de ces quinze derniÃres annÃes, le nombre de localitÃs ayant "remunicipalisÃ©" leurs services d'eau et d'assainissement a considÃrablement augmentÃ©. Cet article de Satoko KISHIMOTO vise Ã donner aux militants locaux et aux dÃcideurs une meilleure apprÃchension du phÃnomÃne en leur fournissant des ÃlÃments pour nourrir leurs campagnes locales de remunicipalisation. H2o mai 2016.

L'EAU PUBLIQUE POUR TOUS

BoÃte Ã outils de la remunicipalisation

Courant de ces quinze derniÃres annÃes, le nombre de localitÃs ayant repris en gestion publique leurs services d'eau et d'assainissement, auparavant gÃrÃs par le secteur privÃ, a considÃrablement augmentÃ© : cette dÃmarche est qualifiÃe remunicipalisation. Cet article vise Ã donner aux militants locaux et aux dÃcideurs une meilleure apprÃchension du phÃnomÃne en leur fournissant des ÃlÃments pour nourrir leurs campagnes locales de remunicipalisation.

Satoko KISHIMOTO

avec la contribution de Meera KARUNANANTHAN et de Susan SPRONK

traduit de l'anglais par la Coordination EauÂ Zle-de-France

image Transnational Institute

H2o - mai 2016

Â

Qu'est-ce que la remunicipalisation ?

La remunicipalisation correspond au retour au secteur public des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Plus prÃcisÃment, la remunicipalisation est le passage de services d'eau privatisÃs sous n'importe quelle forme - incluant la pleine propriÃtÃ, l'externalisation des services (affermage, dÃlÃgation de service public) ainsi que les partenariats public-privÃ (PPP) - vers une maÃtrise publique complÃte, incluant la propriÃtÃ, l'administration et le contrÃle dÃmocratique.

La majoritÃ des cas de remunicipalisation dans le monde a fait suite Ã la rÃsiliation de contrats privÃs avant leur expiration. Dans d'autres cas, les autoritÃs locales ont attendu la date d'expiration du contrat pour mettre fin Ã la privatisation de l'eau.

Entre le mars 2000 et mars 2015, les chercheurs ont documenté 235 cas de remunicipalisation de l'eau dans 37 pays, concernant une population de plus de 100 millions de personnes ; les villes concernées sont Accra (Ghana), Almaty (Kazakhstan), Antalya (Turquie), Bamako (Mali), Bogota (Colombie), Budapest (Hongrie), Buenos Aires (Argentine), Conakry (Guinée), Dar es Salam (Tanzanie), Jakarta (Indonésie), Johannesburg (Afrique du Sud), Kampala (Ouganda), Kuala Lumpur (Malaisie), La Paz (Bolivie), Maputo (Mozambique) et Rabat (Maroc). Au total, le nombre de remunicipalisations dans les pays a doublé entre 2010 et 2015 (104 cas) comparé à celui entre 2005 et 2009 (55 cas). Les opérateurs publics d'eau joignent leurs forces au sein des pays et travers les frontières pour faciliter le processus de remunicipalisation.

Pourquoi les villes remunicipalisent-elles ?

La remunicipalisation est souvent une réponse collective à des défauts de la privatisation de l'eau ou à des PPP, incluant le manque d'investissements au niveau des infrastructures, les hausses tarifaires et les manquements dans le domaine environnemental. Ces défauts ont convaincu les collectivités et les décideurs que le secteur public était mieux placé pour fournir aux citoyens un service de bonne qualité à prix abordable. Les chercheurs ont constaté que certains facteurs conduisant à la remunicipalisation de l'eau sont similaires au niveau mondial, comme : la mauvaise performance (Accra, Dar es Salam, Jakarta) ; le sous-investissement dans les infrastructures (Berlin, Buenos Aires, Latur) ; la mauvaise qualité de l'eau (Rennes, Cameron) ; les conflits sur les droits opérationnels et les augmentations de tarifs (Almaty, Maputo, Santa Fe) ; les hausses de prix (Buenos Aires, Jakarta, La Paz, Kuala Lumpur) ; les manquements au niveau de l'environnement (Hamilton) ; les difficultés de suivi (Atlanta, Berlin, Paris, Arenys de Munt) ; le manque de transparence financière (Grenoble, Paris, Stuttgart) ; les coupes dans les effectifs et les faibles niveaux de service (Antalya, Atlanta).

La privatisation et les PPP ne marchent pas

Un partenariat public-privé est un contrat passé entre une instance publique et une société privée à travers lequel la société assure le financement, la régulation et l'exploitation d'une partie de service qui normalement relève du service public. Les PPP et la privatisation de l'eau sont une seule et même chose : les deux termes renvoient au transfert du contrôle de la gestion au secteur privé, que ce soit en totalité ou en partie.

La privatisation ou les PPP sont souvent proposés par les autorités locales dans l'espoir de réduire la dette publique, d'augmenter l'efficacité des services, d'introduire des nouvelles technologies ou pour rationaliser de nouveaux investissements en infrastructures. Toutefois, il est de plus en plus évident que la privatisation traverse la mise en place des PPP ne favorise pas l'obtention de ces objectifs. Au contraire, de nombreux exemples montrent comment les PPP se révèlent être plus mauvais à long terme pour les budgets publics, et qu'ils procurent de mauvais services et une perte de la transparence nécessaire à la démocratie.

La liste grandissante des services remunicipalisés dans le monde démontre que la privatisation et les PPP ne sont durables ni socialement ni financièrement. La Cour portugaise des contrôles a relevé que le manque de transparence, intrinsèque aux contrats de PPP entre les municipalités et les compagnies privées, rend difficile la surveillance par les municipalités de la qualité d'investissements et l'évaluation des implications financières. [Tribunal de Contas. February 27, 2014. Regulação de PPP no Sector das Águas]

Une étude récente de Banque mondiale - pourtant ardent promoteur de la privatisation - a elle-même listé les résultats déplorables des PPP à travers le monde. En 2014, le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la Banque a admis que

"malgrÃ© l'objectif central du groupe, qui est la lutte contre la pauvretÃ©, les effets constatÃ©s des PPP sur les pauvres est minime" [World Bank Group. "World Bank Group Support to public-private partnerships", p. 66]. La Banque mondiale a financÃ© 353 projets de PPP entre 2002 et 2012, parmi lesquels 128 projets ont Ã©tÃ© Ã©valuÃ©s dans l'Ã©tude. Seulement 128 projets ont montrÃ© des rÃ©sultats en termes d'amÃ©lioration de la qualitÃ© de service, huit ont montrÃ© des amÃ©liorations en termes d'efficacitÃ© et seulement un projet avait amÃ©liorÃ© les rÃ©sultats financiers. Une amÃ©lioration de l'accÃ“s aux services pour les pauvres n'a pu Ãªtre constatÃ©e que dans environ 10 % des cas.

Un rapport du RÃ©seau europÃ©en sur la dette et le dÃ©veloppement (EURODAD) conclut aussi sÃ©vÃ©rement que le "PPPs est, la plupart du temps, la mÃ©thode la plus chÃ¢re de financement, car elle augmente de faÃ§on significative le coÃ»t pour les finances publiques." [JosÃ© Romero, Maria. "What Lies Beneath? A critical assessment of PPPs and their impact on sustainable development." European Network on Debt and Development, 2015]

Messages pour les dÃ©cideurs et les autoritÃ©s locales

- Ne pas commencer par privatiser - Les dÃ©cideurs et les fonctionnaires publics qui envisagent le transfert de gestion de leurs services d'eau au secteur privÃ© devraient prendre en compte les risques et apprendre des erreurs des autres collectivitÃ©s. La privatisation est souvent plus chÃ¢re en raison du coÃ»t plus Ã©levÃ© du financement privÃ©. La rÃ©cente ConfÃ©rence des Nations unies sur le rapport sur le DÃ©veloppement et le Commerce note le niveau Ã©tonnamment haut des obligations et du passif encourus par les Ã‰tats Ã travers l'utilisation des PPPÂ ; le mÃªme rapport indique que les PPP sont gÃ©nÃ©ralement plus coÃ»teux que l'acquisition traditionnelle ou la prestation de services par le secteur public du seul fait que les Ã‰tats peuvent emprunter Ã plus bas prix que le secteur privÃ© [Trade and Development Report, 2015, page 164]. Un rapport du Bureau national d'audit du Royaume-Uni (National Audit Office, 2015) constate de son cÃ´tÃ© que les accords de financement privÃ© supportent un taux d'intÃ©rÃ©t double par rapport Ã celui de tous les emprunts gouvernementaux [National Audit Office, â€œThe Choice of finance for Capital Investment â€•]. Cette tendance a Ã©tÃ© constatÃ©e au cours du temps. En 2010, le DÃ©partement britannique des infrastructures avait estimÃ© que le taux d'intÃ©rÃ©t pour le financement public Ã©tait de 3,9 %, comparÃ© Ã des taux s'Ã©levant jusqu'Ã 6,9 % pour les entreprises privÃ©es opÃ©rant sur des marchÃ©s rÃ©gulÃ©s (comme les services d'eau ou les services d'Ã©lectricitÃ©). Les Ã‰tats peuvent emprunter de l'argent Ã bas taux que le secteur privÃ© en raison de la sÃ©curitÃ© supÃ©rieure procurÃ©e par la perception de revenus fiscaux. Leur cÃ´tÃ©, les investisseurs privÃ©s doivent non seulement payer des taux d'intÃ©rÃ©t plus Ã©levÃ©s, mais aussi faire face au risque d'un mauvais retour sur investissement.

- Donner un soutien concret Ã la remunicipalisation - La solidaritÃ©, la coopÃ©ration et les partenariats entre les autoritÃ©s publiques et les secteurs Ã but non lucratif, tels que les syndicats et les ONG, peuvent favoriser la mise en place de services Ã la fois plus dÃ©mocratiques, plus inclusifs et durables. Si la privatisation des services d'eau s'avÃ©re finalement sur le long terme excessivement onÃ©reuse pour les autoritÃ©s locales et leurs gouvernements, malheureusement mettre fin aux contrats avant leur date de rÃ©siliation reste difficile Ã rÃ©aliser et particuliÃ©rement coÃ»teux en termes de compensation. En Argentine, 9 contrats sur 18 contrats de concession pour l'eau et l'assainissement ont Ã©tÃ© rÃ©siliÃ©s entre 1997 et 2008. Six cas ont Ã©tÃ© portÃ©s par les investisseurs au Centre international pour le rÃ©glement des diffÃ©rends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. En avril 2015, le CIRDI a ordonné Ã l'Argentine de payer 405 millions de dollars US Ã la compagnie franÃ§aise Suez pour les dommages dus aux pertes d'exploitation liÃ©es Ã la rÃ©siliation de son contrat de concession pour la gestion des eaux de Buenos Aires en 2006.

- RÃ©aliser avec la remunicipalisation les promesses non tenues par la privatisation - Les collectivitÃ©s souhaitant remunicipaliser et promouvoir un service public de l'eau de qualitÃ© peuvent apprendre beaucoup des quelque 235 villes ayant opÃ©rÃ© avec succÃ“s ce revirement. La remunicipalisation est l'occasion pour elles de rÃ©inventer leurs services publics de l'eau pour les rendre plus efficaces et responsables vis-Ã-vis de la population. Les opÃ©rateurs publics, les associations rÃ©gionales et nationales sur l'eau, et aussi les organisations citoyennes sont de plus en plus disposÃ©s Ã fournir un soutien concret en faveur de la remunicipalisation.

Quels ont Ã©tÃ© les rÃ©sultats des remunicipalisations ?

Même si chaque cas est différent, de toute évidence la remunicipalisation apporte des bénéfices immédiats en matière de prix, d'efficacité opérationnelle et d'amélioration des investissements. Elle permet aussi de toute évidence d'atteindre des niveaux supérieurs de transparence ; dans beaucoup de cas, la remunicipalisation a créé l'occasion de rendre les services plus responsables et participatifs, et de construire des modèles durables au niveau environnemental. En particulier, la remunicipalisation procure :

- des économies directes immédiates pour la plupart des municipalités. La remunicipalisation a permis à la ville d'Houston (État du Texas aux États-Unis) d'économiser 2 millions de dollars par an (soit une baisse de prix de 17 %). La ville de Paris, en France, a économisé 35 millions d'euros dès la première année de remunicipalisation ;
- des prix plus compétitifs en faisant appel à des fournisseurs locaux, et en contribuant par ce biais à l'économie régionale. En comparaison, les compagnies multinationales ont tendance à utiliser leurs propres succursales qui facturent à prix fort leurs services. Ainsi, à Arenys de Munt, en Espagne, le concessionnaire privé demandait des redevances presque quatre fois plus élevées pour détenir le réseau municipal ;
- une augmentation des investissements dans les infrastructures. Non soumis à l'obligation de rationaliser des profits pour les actionnaires, le secteur public réinvestit naturellement ses bénéfices pour améliorer ses infrastructures comme cela a été le cas à Dar es Salam (Tanzanie), à Berlin (Allemagne) ou à Medina Sidonia (Espagne) ;
- une vision à long terme pour le développement des infrastructures. Après la remunicipalisation de leurs services, les villes ont créé à même d'établir des plans à long terme pour réduire la pollution dans les fleuves et les voies navigables construisant et en modernisant leurs stations d'épuration et leurs réseaux d'eau. De tels plans ont été établis à Halifax (Canada), mais aussi dans plusieurs grandes villes des États-Unis (Santa Fe, Gladewater, Reidsville) et à Buenos Aires, en Argentine. Ces programmes d'investissement sont souvent coordonnés et financés avec des contributions des autorités régionales ;
- un accès à l'eau aux moins nantis à bas revenu. La restructuration des tarifs permet de garantir un accès à l'eau pour les moins nantis à faible revenu. Cela a été le cas à Arenys de Munt et à Buenos Aires ;
- une plus grande responsabilité et transparence. À Paris et Grenoble (France), les nouveaux opérateurs publics d'eau ont développé des formes de large participation publique ;
- une meilleure coordination au sein des secteurs et des juridictions. La remunicipalisation fournit aux collectivités une nouvelle capacité pour s'engager sur de nouveaux échelons sectoriels, juridictionnels ou administratifs, par exemple dans des programmes de gestion de bassin versant ou d'adaptation au changement climatique.

Quels sont les risques de la remunicipalisation ?

Les municipalités cherchant à reconquérir leurs services d'eau et d'assainissement doivent toutefois considérer un certain nombre de risques.

Les litiges - Si le contrat est résilié avant la date, les opérateurs privés peuvent obtenir compensation pour les profits totaux prévus dans le cadre du marché. Si les municipalités argumentent une rupture dans les obligations contractuelles, il y a fort à parier que cet argument sera contesté en justice par les opérateurs privés. La ville de Castres (France) a ainsi été contrainte de payer 30 millions d'euros à Suez pour compenser des investissements ; les juges n'ont dans cette décision pas tenu compte du fait que le contrat avait été illégalement signé par l'ancien maire, sans consultation préalable du conseil municipal.

Les conflits Investisseur-État - Le mécanisme de règlement des différents Investisseur-État (en anglais Investor-State Dispute settlement, ISDS) prévu dans les accords commerciaux permet aux entreprises multinationales de poursuivre des États en justice sur les politiques, les lois ou les règlements qui empêtent sur leurs profits, indépendamment de

savoir si ces mesures rÃ©pondent Ã l'intÃ©rÃ©t public. Les clauses d'ISDS sont insÃ©rÃ©es dans de nombreux traitÃ©s bilatÃ©raux d'investissement et seront probablement prÃ©vues dans le traitÃ© de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), dans le traitÃ© d'Association transpacifique (TPP), dans l'Accord Ã©conomique et commercial Canada-UnionÃ©enneÃ© (CETA) ainsi que dans l'Accord sur le commerce des services (TiSA). Les multinationales de l'eau ont dÃ©jÃ utilisÃ© des mÃ©canismes d'ISDS pour rÃ©clamer des montants significatifs en compensation de contrats de gestion de service annulÃ©s, et cela mÃªme en dÃ©pit du dÃ©faut de rÃ©alisation de leurs propres obligations contractuelles. En Argentine, Tucuman et Buenos Aires se sont retrouvÃ©es chacune dans ce cas de figure.

La dÃ©gradation du capital - Si le processus de remunicipalisation prend une longue pÃ©riode, les actifs risquent de se dÃ©grader par manque d'entretien des opÃ©rateurs privÃ©s, comme ce fut le cas Ã Buenos Aires.

La difficultÃ© d'accÃ“s aux informations - Dans beaucoup de cas, les entreprises privÃ©es recignent Ã donner les informations opÃ©rationnelles essentielles Ã la nouvelle structure publique ou Ã la collectivitÃ© locale. Ainsi Eau de Paris n'a pu rÃ©cupÃ©rer les logiciels propriÃ©taires utilisÃ©s pour gÃ©rer la facturation, la collecte de donnÃ©es de consommation et la contrÃ¢le des travaux de maintenance.

La mobilisation citoyenne - Nombre de remunicipalisations rÃ©ussies n'auraient pu Ãªtre rÃ©alisÃ©es sans une longue mobilisation des citoyens. Parmi les types d'action engagÃ©e, nous citerons :

L'action juridique - Ã€ Jakarta, en dÃ©pit d'un accÃ“s limitÃ© aux informations, les citoyens ont Ã©tudiÃ© ont rÃ©alisÃ© une action exhaustive de tous les problÃmes posÃ©s par la privatisation ; l'initiative a permis une action en justice.

Le rÃ©fÃ©rendum - Les Berlinois ont dÃ» organiser un rÃ©fÃ©rendum pour demander que les contrats de dÃ©cÃ©dation de service public au privÃ©, gardÃ©s confidentiels, soient rÃ©vÃ©lÃ©s. Un rÃ©fÃ©rendum demandant la fin au niveau national des privatisations a Ã©tÃ© organisÃ© en Uruguay, conduisant Ã la remunicipalisation des services d'eau et d'assainissement.

La pression publique sur les autoritÃ©s locales - La pression des citoyens a influencÃ© la position des autoritÃ©s locales tant Ã Hamilton (Canada), Stockton (Ã‰tats-Unis) et Buenos Aires qu'Ã Arenys de MuntÃ (Espagne) ou Ã Stuttgart (Allemagne), ainsi, en France, qu'Ã Grenoble, RennesÃ et Montpellier. Cette mobilisation citoyenne montre que la remunicipalisation est finalement plus qu'un simple changement de gestion.

Les protestations - Dans certains cas, la protestation est descendue dans la rue. En 2000, c'est Ã la suite d'une vague de manifestations ayant mobilisÃ© plusieurs dizaines de milliers de personnes que le gouvernement bolivien a annulÃ© son contrat avec une filiale de Bechtel concernant les services d'eau de Cochabamba.

Si les citoyens sont prÃªts Ã se battre contre la privatisation et pour la remunicipalisation, c'est parce qu'ils sont convaincus que le secteur public est mieux Ã mÃªme de rÃ©pondre aux objectifs sociaux et environnementaux auxquels ils aspirent. Ils estiment que le secteur public est en meilleure position pour traiter des questions fondamentales que sont l'accÃ“s Ã l'eau et Ã l'assainissement pour tous et l'Ã©quitÃ©, la prÃ©servation des ressources et la protection des Ã©cosystÃmes, l'adaptation au changement climatique, au contraire des entreprises privÃ©es, axÃ©es sur le profit.

Les enseignements tirés des partenariats public-public

Des partenariats avec d'autres autorités locales et avec des opérateurs publics peuvent gagner des économies d'échelle. Ces partenariats public-public (acronyme anglais PuPs) peuvent renforcer la capacité des opérateurs à raccorder les multiples problèmes auxquels ils peuvent être confrontés. Des associations nationales d'opérateurs nationaux et régionaux de l'eau (par exemple en France Eau Publique ou, en Allemagne, le DWA mais aussi Aqua Publica Europea) partagent également les connaissances et réalisent un soutien "peer-to-peer" (de pair à pair) pour faciliter la remunicipalisation.

La remunicipalisation est l'occasion pour les syndicats non seulement d'améliorer les conditions de travail, mais de refonder la gouvernance de l'entreprise et la participation des travailleurs sur un nouveau schéma de valeurs. La mesure de l'efficacité doit aller au-delà des systèmes actuels de "benchmarking", fondés sur la performance financière, pour prendre en compte les valeurs à la chose publique (Res publicae). De Jakarta à Paris, d'Allemagne aux États-Unis, la remunicipalisation offre la possibilité d'un développement harmonieux et durable des services au niveau tant social qu'environnemental, et au bénéfice tant des générations présentes que futures. «,

À

PETITE CHECK-LIST DE LA REMUNICIPALISATION

Vérifier le contrat privé, notamment pour y chercher une éventuelle clause de "résiliation pour des raisons de convenance". Cette clause permet aux municipalités de rompre le contrat plus tôt pour une raison quelconque pour autant qu'un préavis suffisant soit donné à l'opérateur privé ; toutefois cette possibilité n'exonère pas les municipalités des frais de résiliation.

Vérifier l'existence de violations sérieuses dans les obligations du contrat. Ces violations justifieront une résiliation motivée pouvant conduire sur une rupture du contrat sans indemnisation. Toutefois, les municipalités devront probablement recourir à une procédure d'arbitrage. Dans le cas où le pays a conclu un traité d'investissement bilatéral avec le pays d'origine de l'opérateur privé, une attention supplémentaire doit être portée afin d'éviter un procès devant un tribunal d'arbitrage international ISDS (litiges Investisseur-État).

Bien se préparer. Il faut au moins deux ans pour examiner la meilleure façon de clore le contrat et (re)créer une entreprise publique. Dans le cas de Paris, le processus de remunicipalisation a pris près de sept ans.

Ne pas perdre un temps précieux à renégocier avec l'entreprise privée. La ville de Buenos Aires a passé six ans à essayer de renégocier son contrat, avant de se résoudre à remunicipaler, en dernier recours. Jakarta a passé quatre ans en renégociation. Les systèmes d'information sont essentiels à la prestation de services (notamment pour la collecte des données et la facturation) ; il faut donc veiller à leur transfert vers le service public. Les entreprises privées peuvent ne pas coopérer pleinement dans ce transfert d'informations. Arenys de Munt s'est vue remettre des données incomplètes, cryptées et illisibles de la part de l'ancien concessionnaire.

La volonté politique est essentielle pour la réussite de la remunicipalisation. Des conseils municipaux engagés faciliteront la procédure car ils recevront aussi le soutien d'autres municipalités ayant remunicipalisé leurs services. À

Consulter et faire participer les travailleurs et leurs syndicats dans les premières étapes de la remunicipalisation. Leurs connaissances sur les activités quotidiennes du service et sur le réseau d'eau sont primordiales. L'échange doit aussi conduire à un dialogue sur la façon dont les salaires et les conditions de travail seront revus dans le cadre d'un accord mutuel.

Le dialogue social peut être étendu pour créer un débat plus large sur le type de société publique d'eau à (re)construire. La remunicipalisation doit être l'occasion de mieux prendre en compte les connaissances, les engagements et les revendications tant des travailleurs que des utilisateurs du nouveau modèle public. Les services publics peuvent innover en impliquant tous les acteurs dans la prise des décisions stratégiques. Ce processus rendra la nouvelle société publique transparente et responsable.

À élaborer des indicateurs permettant d'évaluer les résultats du nouveau modèle public. En plus de mesurer la performance financière et l'efficacité opérationnelle, il s'agit de mettre en place des indicateurs de qualité de service à travers le prisme de l'équité et de la durabilité.

Si nécessaire, rechercher des partenaires publics à même de renforcer les capacités de l'opérateur public local.

À

ReSources

[Remunicipalisation : Remettre l'eau dans la main publique](#)

Animation vidéo disponible plusieurs langues - Youtube

À

[Notre avenir Public pour l'eau : L'expérience globale de la remunicipalisation](#)

Avril 2015, disponible en anglais, français, catalan et italien - Transnational Institute

À

[Ici pour rester : La remunicipalisation comme une tendance mondiale](#)

Novembre 2014, disponible en anglais, allemand, français, portugais, turc, chinois et japonais - Transnational Institute

[Répertoire des remunicipalisations à mars 2015 - Transnational Institute](#)

Toutes les études de cas citées dans cet article sont disponibles sur le Water Remunicipalisation Tracker

À

À
L'auteur

Satoko Kishimoto coordonne le projet Water Justice du Transnational Institute (TNI), un institut sur la politique internationale basé à Amsterdam. Ce projet vise à promouvoir des alternatives à la privatisation de l'eau, à travers en particulier des réformes progressistes des entreprises publiques de l'eau et des partenariats public-public, considérant comme le seul moyen de concrétiser dans les faits le droit universel à l'eau et à l'assainissement.

Transnational Institute - TNI